

La lettre d'information sur les travaux de déstockage

N°15 - AVRIL 2016

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



Alain ROLLET
Liquidateur
amiable
des MDPA

Lors de la Commission de Suivi de Site (CSS) ce 7 avril 2016, le tiers expert mandaté par le Préfet du Haut-Rhin pour expertiser le dossier de fermeture du stockage déposé par les MDPA a validé le principe proposé pour le confinement du stockage. Il a également sollicité l'approfondissement de certains points du dossier.

Le compte-rendu de la CSS et les supports des présentations seront mis en ligne par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Les travaux de déstockage du mercure sont achevés dans le bloc 21. Les équipes interviennent à présent dans le bloc 12 où les opérateurs sont confrontés à des difficultés minières conjuguées à un remplissage très dense par des big-bags de déchets dont une grande partie est très riche en arsenic, rendant les opérations d'extraction plus dangereuses.

Je vous souhaite une bonne lecture.

LES DÉCHETS ARSÉNIÉS NE CONTIENNENT PAS DE MERCURE

Le tiers expert, mandaté par le Préfet du Haut-Rhin pour analyser le dossier de fermeture de StocaMine, a confirmé aux membres de la Commission de Suivi de Site réunie ce 7 avril à Wittelsheim, que les déchets arséniés du stockage ne contiennent pas de mercure.

Ainsi, avant le démarrage des travaux de déstockage, 26 tonnes de mercure (25,57 tonnes exactement) étaient présentes dans le stockage, dont 95 % réparties dans les blocs 11, 12, 21 et 23.

À ce jour, 5,6 tonnes de mercure ont déjà été extraites des blocs 11 et 21 et expédiées vers d'autres centres de stockage, principalement vers la mine de Sondershausen dans le Land de Thuringe.

Le tiers expert a confirmé que l'arsenic, existant en quantité conséquente à StocaMine, ne présente pas de risque pour la potabilité de la nappe phréatique.

Ces résultats d'analyses transmis par le tiers expert sont une bonne nouvelle pour limiter les risques et aléas du déstockage. Les déchets arséniés ne seront donc pas déstockés. Cela concerne en particulier le bloc 22 qui comporte beaucoup de big-bags remplis d'arsenic, et permet de réduire l'exposition du personnel à la manipulation de déchets pulvérulents arséniés (tryoxide d'arsenic).

La tierce expertise, en cours, est réalisée par le cabinet français Artelia, expert en hydrogéologie, associé aux géochimistes et géomécaniciens des bureaux d'études allemands K-UTEC et IFG respectivement.

OBJECTIF MAINTENU : SORTIE DE 93% DU MERCURE

Les opérations de déstockage se poursuivent conformément à l'objectif fixé par l'État fin 2014. La cible reste le déstockage de 93% du mercure avec un minimum de 56% si les conditions de sécurité ne permettaient pas de mener les opérations à leur terme. Le déstockage partiel a été adapté à la réévaluation du mercure par le tiers expert et concerne 4 blocs :

- le bloc 11 où 1,4 tonne de mercure était répartie dans 16 colis de déchets mercuriels et de laboratoire. 491 colis ont été déplacés pour permettre l'extraction de ces déchets ;
- le bloc 21 où 1350 colis de déchets mercuriels contenant 4,2 tonnes de mercure ont été extraits.

À noter : le déstockage de ce bloc a été engagé avant les résultats d'analyse de la tierce expertise établissant l'absence de mercure dans les déchets arséniés. De ce fait, 148 colis de déchets arséniés ont été déstockés et ce sont en particulier les analyses réalisées par le restockeur à réception de ces déchets arséniés à Sondershausen qui ont révélé que ceux-ci ne contenaient pas de mercure ;





- le bloc 12, où les travaux de déstockage ont été engagés fin mars, contient 13,9 tonnes de mercure dans 200 colis de déchets mercuriels ;
- le bloc 23, qui sera le dernier bloc du chantier de déstockage partiel. Il contient 4,8 tonnes de mercure réparties dans 70 colis de déchets mercuriels. La situation minière risque cependant d'être fortement dégradée au fond de ce bloc qui est une zone sur-contrainte (en limite des zones minières situées 23 mètres plus haut).



Big-bags de déchets arséniés issus du bloc 21.

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE DÉSTOCKAGE

Actuellement le chantier de déstockage concerne le bloc 12. Le volume de ce bloc a été utilisé au maximum lors des opérations de stockage de déchets. Par ailleurs, un niveau important de dégradation minière y est observé, tant au mur (sol) qu'au toit (plafond).

Ces éléments, conjugués au fait que certains big-bags coincés contiennent de l'arsenic, rendent délicate l'extraction des déchets. De plus, le déplacement de 345 colis contenant de l'amiante sera nécessaire pour accéder aux colis contenant du mercure.



Illustrations de la dégradation de la tenue minière dans le bloc 12.

LA QUESTION DU PYRAL

Le tiers expert a vérifié les documents relatifs aux déchets stockés. Il a identifié la présence d'un produit phytosanitaire, le Pyral, qui est composé d'arsénite de soude (fongicide viticole très dangereux pour les viticulteurs et agriculteurs, interdit de ce fait en 1997) et d'un produit phytosanitaire organique, le Ziram.

Le Pyral a été solidifié et neutralisé à la chaux par l'ADEME avant son arrivée à StocaMine. Des analyses sont en cours pour vérifier que le Ziram contenu dans le Pyral a bien été détruit par cette neutralisation. Si ce produit devait présenter un risque pour la nappe phréatique il serait déstocké. Les résultats d'analyses sont attendus fin avril.



Échantillon de Pyral neutralisé à la chaux, prélevé à l'arrivée des déchets à StocaMine.



Contact

StocaMine-Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else -
68310 Wittelsheim - 03 89 57 87 12 - c.schumpp@mdpa.fr
www.stocamine.com

Directeur de la publication : Alain Rollet – Crédits photos : © MDPa 2016 - Conception-réalisation : Menscom.
Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.